

FAYENCE

C'est Vous



Riche de son passé, tournée vers l'avenir...

www.ville-fayence.fr



[Mairiedefayence](https://www.facebook.com/Mairiedefayence)



[mairie_de_fayence](https://www.instagram.com/mairie_de_fayence)

SUPER

FAYENCE



En magasin, au drive ou en livraison, toujours à vos côtés

Fiers d'être
**Commerçants
autrement**

Nos services



Lundi au Samedi 8h30 - 20h00 • Dimanche 8h30 - 13h00

BOULANGERIE Lundi au Samedi 7h30 - 19h30

Tél. 04 94 76 22 42

 **Super U Fayence**

Nos horaires peuvent varier en fonction des directives sanitaires

FAYENCE

C'est Vous



BULLETIN MUNICIPAL N° 1
JANVIER 2021

Sommaire

Vie institutionnelle	P4
COVID	P7
Urbanisme	P8
Enfance	P10
Et si on sortait à Fayence ?	P11
Solidarité	P15
Evenements - Sports - Culture	P16
Etat civil	P20
Expression de l'opposition	P23

**Vous souhaitez voir
votre publicité dans le
prochain numéro ?
Contactez Imprim'Sud
04 94 50 29 06
contact@imprim-sud.fr**

Edité par :
Mairie de Fayence - 83400 Fayence
Dir. de la publication : Bernard Henry -
maire de Fayence
Rédacteur en chef : Alain Bourderau
Conception et impression : Imprim'Sud
83440 Tourrettes
Photos : mairie de Fayence et contributeurs
Photo 4e de couverture : OTIFF
Toute reproduction, même partielle, est
strictement interdite sans l'autorisation
écrite de la mairie de Fayence. Les
annonceurs sont responsables de
leur message. En aucun cas, la
responsabilité de la ville de Fayence ne
pourra être engagée.
Trimestriel édité à 3000 ex sur papier
PEFC / Numero ISSN : 2777-9165
Dépot légal à parution
2, place de la République
83440 Fayence - ville-fayence.fr
04 94 39 15 00 - contact@ville-fayence.fr

Fayençoises, Fayençois, mes chers concitoyens,



Et si on parlait de ce qui nous réunit et nous rassemble ?
Et si on parlait de ce qui fait notre fierté ? Parlons de
FAYENCE !

Certes la COVID a un peu brouillé les cartes ; nos projets
pourraient être revus à la baisse ou différés dans le
temps, mais nos ambitions sont intactes.

Forte de la confiance que vous nous avez accordée
le 28 juin dernier, l'équipe municipale, dont les

visages vous deviennent familiers, s'est sans tarder mise au
travail, tenaillée entre la crise sanitaire et le plan Vigipirate porté
à son plus haut niveau, et votre bien-être au quotidien.

Les acteurs municipaux, tous services confondus, se sont
impliqués dans cet élan. Je les en remercie parce que nous
leur avons demandé encore plus pour que cette lueur de vie
dans le regard des Fayençoises et des Fayençois ne s'éteigne
pas. Nous l'avons vu au travers des terrasses musicales cet été,
véritable bouffée d'air pour nos restaurateurs et cafetiers, pour
notre commerce local de proximité que vous avez redécouvert
et soutenu. C'est vous qui avez fait parler Fayence.

La seconde vague, pourtant prévisible, arrivée en septembre,
nous a fait découvrir « les commerces non essentiels ». Une
invention de génie, condamnant par là même tout un pan de
l'activité, toute une partie de la population comme si l'essentiel
n'était pas de vivre, de s'occuper de soi et des siens, en respectant
scrupuleusement les gestes barrières et les consignes sanitaires,
mais seulement de travailler, manger et dormir. Cependant, merci
de votre adhésion à ces dispositifs contraignants qui a permis de
limiter la propagation du virus sur la commune. Vous avez été
exemplaires !

Bien que l'on puisse craindre un premier semestre 2021 encore
compliqué, j'invite tous les acteurs économiques qu'ils soient
artisans, entrepreneurs, commerçants, agriculteurs, tous les
membres des associations, tous les élus du conseil municipal,
quelle que soit leur appartenance, parce qu'au-delà d'être d'une
liste ou d'une autre, il n'y a ni adversaires ni ennemis : seulement
des Fayençoises et des Fayençois et je veux être le maire de tous
les Fayençois.

Je vous invite à vous tourner vers l'avenir, à vous impliquer d'une
manière constructive à la relance de notre économie. Parce que
c'est ensemble que nous allons réussir parce que nous aimons
notre beau village, et que nous voulons continuer à faire battre
son cœur. Non le futur n'est pas noir, il nous appartient, à pour
nous et à nos enfants, et nous lui redonnerons des couleurs.

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la parution de ce
magazine. Il était essentiel que nous rétablissions ce lien. Merci à
l'imprimerie Imprim'Sud qui en a assuré la réalisation.

Vous avez été solidaires, généreux, vous nous avez soutenus.
Nous avons travaillé parce que nous croyons, comme vous, en
l'avenir de Fayence, parce que l'avenir se construit aujourd'hui et
parce que

Fayence : c'est vous !

Bernard Henry

*Tous ensemble contre le virus. Protégez-vous, protégez les autres,
respectez les gestes barrières et de distanciation sociale.*

Nous sommes dans une démocratie et la majorité que vous avez choisie le 28 juin dernier gère la commune et déroule son programme malgré la crise. L'opposition s'oppose. C'est son rôle, en tout cas celui qu'elle s'est choisi.

Nous avons tenu 6 conseils municipaux dont voici les principales décisions :

Indemnités des élus : Conformément aux textes, nous avons porté le nombre d'adjoints à 8. Nous avons aussi, et nous l'avions annoncé, créé des postes de conseillers municipaux délégués afin que chacun d'entre vous puisse avoir un élu de proximité en fonction de sa problématique. Enfin, pour financer ce dispositif, le maire a baissé ses indemnités de 40 % par rapport à la précédente mandature. Aujourd'hui, le surcoût pour les finances publiques est de 3756 €/an. Pour être complet, ces indemnités supplémentaires ont fait baisser le coût des frais de mission de 2000 €, soit un surcoût réel de 1756 €/an. Nous sommes loin de la gabegie décriée, et bien en dessous du coût annuel du bureau réclamé par l'opposition (estimation du loyer, eau, électricité, mobilier, travaux).

Effectifs : Nous avons dû modifier le tableau des effectifs afin de pouvoir créer des postes qui étaient nécessaires au bon fonctionnement de la municipalité. Je rappelle que le tableau des effectifs reflète les postes disponibles, et non ceux pourvus. En fait, le nombre de postes est en légère diminution suite à des départs en décembre 2020. Par ailleurs, une de nos priorités est de développer la formation du personnel tant en ce qui concerne leur qualification au regard du poste occupé qu'en ce qui concerne leur évolution de carrière.

Représentations aux commissions municipales et communautaires :

Nous sommes présents partout. Les commissions municipales se réunissent régulièrement afin d'alléger les débats en Conseil Municipal. Nous avons proposé au groupe de l'opposition de faire des listes communes pour les commissions communautaires. Celle-ci a refusé et n'a donc, à l'issue du vote, obtenu aucun siège. Pour les commissions municipales (la leçon ayant porté ses fruits), nous avons fait des listes communes et l'opposition a obtenu au moins un siège par commission. CQFD d'un travail d'ouverture lorsque la volonté partagée existe.

Représentations diverses : Nous avons été amenés à rencontrer un certain nombre d'acteurs politiques du secteur dont le député et divers candidats aux élections sénatoriales. Nous y avons invité l'ensemble du Conseil. Sont venus ceux qui le voulaient. Cela va se reproduire, et nous agissons de la même manière. J'ai, en ce qui me concerne, rencontré Monsieur le Président du Conseil Départemental et Monsieur le Sous-Préfet. Deux rencontres de prise de contact, mais qui m'ont permis d'obtenir deux subventions de l'ordre de 750 000 €, destinées à des travaux structurels sur la commune.

Divers :

- ♦ Nous avons voté une aide financière envers les communes sinistrées des Alpes-Maritimes et nous nous sommes rendus sur place pour livrer de la nourriture et des fournitures de première nécessité.
- ♦ Nous avons dispensé les commerçants et les restaurateurs des droits de terrasse pour alléger un peu leurs difficultés

financières liées à la crise. Vous qui aimez votre village, je vous invite dès qu'ils pourront rouvrir à leur faire une petite visite.

- ♦ Nous avançons dans la résolution du problème du cabinet médical de La Brèche : un compromis de vente a été signé mi-décembre entre la SCI des médecins et la mairie.

- ♦ Nous avons soutenu la mise en place d'un centre de test sous le cabinet médical de La Brèche.

- ♦ Nous avons mis en place des mesures sanitaires liées à la COVID dans les établissements scolaires, périscolaires, de restauration et dans tous les lieux de services publics.

- ♦ Nous avons mis en place des mesures de sécurité liées au plan Vigipirate renforcé.

Communauté de Communes : Votre maire en est le 2e Vice-Président,

en charge plus particulièrement des problèmes de l'eau et de la santé. Le bureau communautaire s'est réuni 10 fois et il y a eu 5 conseils. Nous travaillons actuellement sur la création et l'implantation de deux centres de vaccination, mais les résistances de l'État pour les approvisionner sont multiples, et il est à craindre que la vaccination de nos aînés sera compliquée et liée à un déplacement vers des centres hors canton ou dans un dispositif itinérant, ce que nous refusons. Un autre grand débat communautaire en cours et non des moindres : le traitement des ordures ménagères. On ne peut aller que vers une explosion des coûts et nous étudions la manière de les contenir à défaut de les réduire. Tout laisse à penser que d'ici 2 à 4 ans, chacun devra s'acquitter du coût du traitement de ses déchets, comme il s'acquitte aujourd'hui de sa facture d'eau ou d'électricité.

[Retour Sommaire](#) ↺



**Livraison Fioul - GNR // Entretien Chaudières
Ramonage // Plomberie Générale**

Livraison de Fioul Domestique & GNR

Ramonage Cheminée Bois

Entretien Chaudières Fioul, Dépannage & Remise en route

Vidange, Nettoyage, Dégazage & Pose de Cuve

Plomberie Générale, Dépannage

Tel : 04 94 76 43 86 // 06 71 72 74 73

Mail : bressi.fioul@hotmail.fr

291 chemin de Gimbrette - 83440 MONTAURoux

Un nouveau magazine...

Par Alain BOURDERAU

Désormais, chaque trimestre, vous recevrez dans votre boîte aux lettres, le nouveau magazine communal Fayence, c'est vous ! dont voici le premier exemplaire.

L'objectif est bien sûr de vous informer directement, mais aussi de vous faire partager les avancées et les enjeux des différents projets, et vous rendre compte de l'activité et de l'engagement de vos élus pour le bien et le développement de Fayence.

Ce magazine se veut facile à lire et très concret, afin de mieux répondre à vos interrogations. Il s'inscrit dans le cadre d'une vaste réflexion sur la communication, dont il se veut l'un des vecteurs. La municipalité souhaite par ailleurs développer des outils de communication numériques, en adéquation avec la technologie moderne, sans pour autant renier le support papier traditionnel. Fayence, c'est vous ! est ainsi VOTRE magazine.

Dans un soucis d'amélioration continue, n'hésitez pas à faire remonter vos avis sur ce magazine à :  a.bourderau@ville-fayence.fr

... et un nouveau logo !



Alors que le blason officiel de Fayence représente Saint Jean-Baptiste avec un agneau, tenant une bannerette, surmonté d'une couronne murale d'or à trois tours, et entouré de feuilles de chêne, symboles de sagesse et de prospérité, au fil des ans s'est installé dans la paysage communal le logo de Fayence, reconnaissable par ses contours du village et ses couleurs vives.

En adéquation avec la nouvelle charte graphique, sur laquelle s'est construit ce nouveau magazine, ce logo a été légèrement modifié, apportant modernité et design.

Pas de révolution donc, mais une légère évolution. Fidèle à l'image du village perché et inspiré par sa palette de couleurs du Sud, la modernisation du logo inspire le dynamisme. Cohérent avec son temps, il garde néanmoins son identité et ses éléments fondateurs.

L'illustration des contours du village dessinés d'un unique trait apporte une touche artistique, moderne, agréable. Elle symbolise aussi le lien d'un Fayence ancré dans le passé, mais résolument tourné vers l'avenir.

Fayence apparaît comme fort, riche de son histoire, authentique. Village où il fait bon vivre...

Le logo de Fayence, presque comme une carte postale aux couleurs enveloppantes, témoin de son charme et de ses valeurs, invite à la découverte de son campanile embarqué dans un vol à voile...



Ouverture du 1^{er} centre de tests antigéniques Est-Var

Par le Dr Patrick MAGNETTO, Président de la CPTS Est-Var Pays de FAYENCE

La mise à disposition du local communal par la mairie de Fayence, situé parking de la Brèche sous le cabinet médical, a permis d'ouvrir le premier centre de tests antigéniques COVID-19 du secteur Est-Var. Ceci sous l'impulsion de la CPTS¹ Est-Var du Pays de Fayence. Il a été suivi par l'ouverture d'un deuxième centre sur Tourrettes, place du château du Puy.

Ainsi, nous pouvons offrir à la population une meilleure desserte des soins, une meilleure organisation dans le déploiement de la vaccination, des tests antigéniques...

Cette nouvelle structure trouve sa place auprès des maisons de santé de Fayence et de Bagnols-en-forêt, découlant de la nouvelle organisation des soins proposée par le programme « MA SANTÉ 2022 » mis en place par le gouvernement.

Le centre antigénique de Fayence a permis de proposer au centre du village un outil supplémentaire dans la stratégie de dépistage. Il permet un désengorgement des laboratoires et par conséquent une plus grande rapidité d'accès aux tests. Pour rappel, ces tests antigéniques viennent en complément du test RT-PCR qui reste la référence dans la détection du virus COVID-19.

Depuis la mi-novembre 2020, la plupart des officines et l'ensemble des infirmières ont ainsi pu proposer des tests antigéniques à la population.

Un grand merci à l'ensemble de nos professionnels de santé qui se sont mobilisés afin de faire fonctionner ces centres durant les fêtes de fin d'année. Ils ont donné de leur temps personnel. Merci également à la municipalité de Fayence pour son soutien dans la logistique de notre opération dans le village, et ce, dès le premier jour.

2021 sera l'année de la vaccination, nous participerons à sa promotion, dès sa mise en place pour le grand public.

[Retour Sommaire](#) ↗

¹ Communautés professionnelles territoriales de santé regroupant des professionnels de santé s'associant dans le but de répondre aux besoins de santé dans les territoires.



**LOCATION DE MATÉRIEL
CONFECTION
FLEXIBLES HYDRAULIQUES
POUR PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS**

04 94 76 18 81












WWW.MAT-LOC.COM

78 Ch. des Crouis RD 562 TOURRETTES

mat-loc@wanadoo.fr

Les grands projets : 3 axes fondamentaux

Par Alain GOUZON

♦ La sécurisation de la commune, des biens et des personnes, afin de prévenir au mieux les risques naturels, incendie, inondation et de pallier aux dommages qui peuvent en être consécutifs.

♦ L'entretien, l'amélioration, l'embellissement des infrastructures existantes.

♦ Les travaux liés à la croissance démographique de notre village et à son nécessaire développement économique, culturel et sportif.

L'ensemble de ces projets et travaux doit répondre à un subtil équilibre entre la nécessité, le besoin, les engagements de campagne, une rigoureuse gestion, mais aussi une indispensable et permanente adaptation à une conjoncture délicate. Chacune des décisions prises et adoptées en conseil municipal, inhérentes aux grands projets et/

ou grands travaux, fait l'objet de demandes de subvention.

Aussi, les principales décisions votées, depuis la mise en place de la commission des travaux lors du conseil municipal du 6 octobre dernier, sont :

♦ Des demandes de subventions auprès de l'agence de l'eau pour l'opération d'aménagement du pluvial des 4 chemins. C'est l'une des priorités dans le cadre de la sécurisation de la commune, qui consiste notamment à la création d'un bassin de rétention des eaux pluviales.

♦ La création d'une piste cyclable et piétonne sécurisée, le long de la RD 563, entre le rond point des 4 chemins et le collège Marie Mauron, axe emprunté et fréquenté quotidiennement par de nombreux collégiens.

♦ L'opération d'aménagement d'un marché couvert place de l'église, promesse de campagne, et dont la



Portes ♦ fenêtres ♦ volets (Alu – PVC – Bois)

Stores intérieurs & extérieurs

Volets roulants ♦ rideaux métalliques ♦ Serrurerie

Dépannage en serrurerie 24h/24h - 7j/7 - Vitrerie

112 C chemin du Fraïsse - Fayence ♦ Tél. : 06 71 00 86 07

double vocation est l'offre de produits frais proposés par des producteurs locaux, et la dynamisation du lieu.

♦ Le renouvellement de l'opération «réhabilitation des façades» pour 3 ans. Cette opération a pour objet l'entretien et l'embellissement du centre bourg et des hameaux de la commune par le biais d'une éventuelle subvention aux propriétaires qui s'y engageraient.

[Retour Sommaire](#) ↺



Point de départ de la future piste cyclable

Cadre de vie : 2020, année ô combien difficile

Par Michèle PERRET

La COVID s'est invitée au printemps et a bouleversé nos plannings. Malgré cela, et on peut les en remercier, les équipes des services techniques ont continué malgré tout, à entretenir, nettoyer, fleurir le village. Maintenant, et bien que cet épisode sanitaire ne soit pas terminé, il a été décidé, malgré tout, de continuer à vivre et à faire vivre notre village. Noël devait garder sa magie pour les petits et les grands. Pour cela, les abords de Fayence ont été illuminés, les rues, les places; chacun pouvant admirer le gros ours du carrefour de la gare, nos deux gros spécimens de la place Léon Roux et le magnifique plafond lumineux de la place de l'église et bien entendu le sapin illuminé. Place maintenant à l'avenir. Les floraisons du printemps, qui comme les années précédentes, donneront de la couleur et de la vie à notre village sont en préparation.



en bref - en bref - en bref - en bref - en bref - en bref - en bref - en bref

Débroussaillage

Afin de réaliser le traditionnel entretien de débroussaillage par des sous-traitants, nous avons cette année fait appel aux services des espaces verts de l'ESAT (Etablissement ou services d'aide par le travail) de Seillans. Ces travailleurs en situation de handicap ont effectué le débroussaillage des abords de la Camandre et de quelques chemins communaux, un beau travail a été effectué et nous les en remercions.

[Retour Sommaire](#) ↺

« C'est la fête ! »

Par Sylvie VILLAFANE

Après une année scolaire bien tourmentée, il était grand temps de se retrouver pour un moment de partage et de convivialité. C'est la compagnie « Atelier du conte » qui a ouvert les festivités de la fin d'année à l'école maternelle du Château pour le plus grand plaisir des enfants.

L'école élémentaire de la Ferrage n'était pas en reste avec, une fois n'est pas coutume, un « Escape Game » organisé dès le matin dans les salles du centre de loisirs pour les enfants du bâtiment de l'Annexe. La compagnie « Eklabul » et ses artistes jongleurs déambulant dans les classes ont enchanté les enfants du bâtiment principal par des tours de magie.

Un grand merci à tous nos animateurs du centre de loisirs ainsi qu'au personnel enseignant pour l'organisation de cette belle journée.

A l'année prochaine !!



[Retour Sommaire](#)

Et si on sortait à Fayence ?

Par service DAPEC et Alain BOURDERAU

NOUVEAU !
DÉTACHEZ MOI ET GARDEZ MOI !



www.ville-fayence.fr

PROGRAMMATION, INFOS, HORAIRES
SUR LE SITE INTERNET

Les services de la Mairie se sont fortement mobilisés pour que l'offre culturelle reste variée et importante depuis le mois de mars 2020, c'est-à-dire dès le début du 1er confinement.

En effet, malgré le report de certains spectacles et animations en 2021, la fréquentation du Théâtre de Verduze notamment a été très satisfaisante cet été. La saison estivale a ainsi vu le maintien et l'organisation d'une cinquantaine d'événements sur la commune (concerts, cinéma, bals, animations musicales et autres).

La crise sanitaire n'a donc pas entamé l'engagement du service de la Direction de l'Animation, du Patrimoine Et de la Culture (DAPEC) et l'enthousiasme de très nombreuses associations fayençoises. Nous remercions également la police municipale et les services techniques qui ont tous permis la continuité de la vie culturelle à Fayence dans des conditions particulières.

Pour 2021, la Municipalité a décidé de continuer à offrir une programmation riche et régulière dans le respect des mesures sanitaires imposées. Elle s'engage fortement pour le développement et le maintien des événements, nombreux et divers, pour la nouvelle année !

Nous vous invitons d'ores et déjà à découvrir notre programmation sur le site internet de la commune www.ville-fayence.fr.

Les billets sont par ailleurs en vente Place de l'église les mardis, jeudis et samedis de 9 h 30 à 12 h 30 et en ligne sur www.ville-fayence.fr.

Le maintien des manifestations reste soumis aux futures directives sanitaires liées à la Covid-19



ALTAÏR CONFERENCE présente

VENISE ♦ De lumières en illusions... Film De Eric COURTADE

Cette cité mythique, suspendue entre le ciel et l'eau, ne cesse depuis sa création de fasciner et éblouir les esprits les plus blasés... La Sérénissime est digne des rêves et des illusions qu'elle a toujours suscités !

Organisation : D.A.P.E.C - ☎ 04 94 85 00 35 (sauf le lundi)

€ : 7,50€ et 5,50*€ ♦ Gratuit pour les -12 ans accompagné d'un adulte

Billetterie Place de l'église les mardi, jeudi et samedi de 9h30 à 12h30 et le jour de la conférence dès 15h45

DIM. 17 JANV. 2021 ♦ 16h30

Espace Culturel - Salle Iris Barry

UN PIANO POUR BRASSENS

Pas de guitare, mais un piano pour servir, dans ce spectacle, les textes du poète.

Organisation : D.A.P.E.C - ☎ 04 94 85 00 35 (sauf le lundi)

€ : Tarif unique : 8€ ♦ Gratuit jusqu'à 12 ans

Billetterie Place de l'église les mardi, jeudi et samedi de 9h30 à 12h30 et le jour de la conférence dès 15h45 ou en ligne :

www.ville-fayence.fr dès le 5 janvier 2021

SAM 23 JANV. 2021

Horaire à confirmer, consulter www.ville-fayence.fr

Espace Culturel - Salle Iris Barry



ALTAÏR CONFERENCE présente

LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS SANS UN SOU

Film de MUAMMER YILMAZ & MILAN BIHLMANN

Les deux complices de «Optimistic Traveler», Muammar Yilmaz et Milan Bihlmann ont fait le tour du globe en 80 jours sans un sou en poche, en pariant sur la bonté du monde...

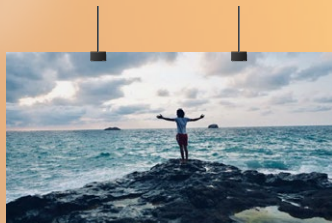
Organisation : D.A.P.E.C - ☎ 04 94 85 00 35 (sauf le lundi)

€ : 7,50€ et 5,50*€ - Gratuit pour les -12 ans accompagné d'un adulte

Billetterie Place de l'église les mardi, jeudi et samedi de 9h30 à 12h30 et le jour de la conférence dès 15h45

DIM. 7 FEV. 2021 ♦ 16h30

Espace Culturel ♦ Salle Iris Barry



Saint Valentin ♦ Cabaret
REVUE « NULLE PART AILLEURS »

Le cabaret autrement. « NULLE PART AILLEURS » réinvente le music hall !! 6 danseuses, 1 chanteur, 1 acrobate, 1 transformiste, 1 magicien. Durée du spectacle : 120 mn en imp.

Organisation : D.A.P.E.C - ☎ 04 94 85 00 35 (sauf le lundi)

€ : Tarif unique : 19€ - Formule 20 ans

Billetterie Place de l'église les mardi, jeudi et samedi de 9h30 à 12h30 ou en ligne : www.ville-fayence.fr

DIM. 14 FEV. 2021 ♦ 15h30
Espace Culturel - Salle Iris Barry



SPECTACLE REPORTE À UNE DATE ULTÉRIEURE

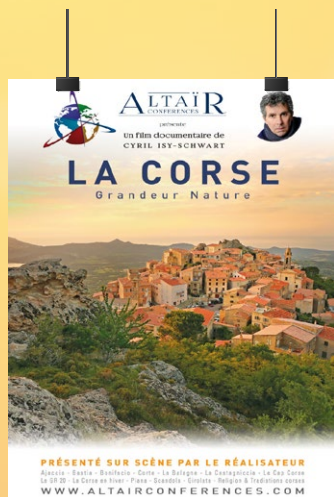
NOCE DE ROUILLE

18H30 - PROJECTION DU FILM « NOCES DE ROUILLE 1 » - DURÉE : 1H30
 Suite au succès de la comédie, une adaptation a été tournée pour le cinéma avec 40 acteurs à l'affiche...
 Avec Ghyslaine LESEPT et Fabrice SCHWINGROUBER

21H30 - PIÈCE DE THÉÂTRE « NOCES DE ROUILLE 2 » - DURÉE : 1H40.
 Gigi et Jeannot ont besoin de vacances ! Accrochez vos ceintures, ça va secouer dur !
 Avec Ghyslaine LESEPT et Jean-Luc BOSSO

Organisation : D.A.P.E.C - ☎ 04 94 85 00 35 (sauf le lundi) - € : Tarif unique : 18€
 Billetterie Place de l'église les mardi, jeudi et samedi de 9h30 à 12h30 ou en ligne : www.ville-fayence.fr

SAM. 6 MARS 2021 ♦ Espace Culturel ♦ Salle Iris Barry



ALTAIR CONFÉRENCES présente
LA CORSE Grandeur Nature - Film de Cyril ISY-SCHWART
 Avec 1000 km de littoral et 120 sommets dépassant les 2000 mètres, la Corse est d'une immense beauté.
 Elle est peut-être la plus belle île au Monde!

Organisation : D.A.P.E.C - ☎ 04 94 85 00 35 (sauf le lundi)
 € : 7,50€ et 5,50€ - Gratuit pour les -12 ans accompagné d'un adulte
 Billetterie Place de l'église les mardi, jeudi et samedi de 9h30 à 12h30 et le jour de la conférence dès 15h45

DIM. 7 MARS 2021 ♦ 16h30
Espace Culturel - Salle Iris Barry



GRAND PRIX ALAIN TAXIL

Boulodrome Robert FABRE ♦ Parking ST PIERRE

Samedi 13 Mars 2021 ♦ 14 heures



Concours Fédéral à Pétanque en doublette choisie par Poules; honneurs et élites acceptés. Limité à 64 équipes.

Inscription par téléphone avant le 13 Mars à 12 heures.

Organisation : La Boule Heureuse de Fayence / Tourrettes

☎ 06 33 64 53 29 - 04 94 76 22 99

€ : 10€ par équipe

LOTO

Salle Iris Barry

Dimanche 14 Mars 2021 ♦ 14 h 30

Le but de nos manifestations est de promouvoir le Don du sang en rapprochant les anciens, les nouveaux et les futurs donneurs au travers de nos manifestations. Nombres lots

Organisation : Amicale des Donneurs de sang de Fayence - Tourrettes

☎ 04 64 47 60 48

f Amicale des Donneurs de Sang Fayence-Tourrettes

€ : 5€ le carton / 20€ la plaque de 6



LE PRINTEMPS DES POÈTES

Mille-Clubs Fayence

Samedi 27 Mars 2021 ♦ 18 h 30

Les Versifleurs osent croire que la poésie rapproche les Hommes. Nous vous soufflerons quelques beaux textes dans un aimable partage le samedi 27 mars à 18h30 au mille-Clubs

Organisation : Foyer Rural Fayence Tourrettes

04 94 76 58 15 (du mardi au vendredi de 9h à 12h)

€ : Gratuit



Le Désir
23^e PRINTEMPS DES POÈTES

LE DÉSIR
23^e PRINTEMPS DES POÈTES
du 15 au 29 MARS 2021

Soutenu par
GOVERNEMENT

CNL

* Tarif réduit : Pour les moins de 10 ans, les étudiants, les scolaires, les lycéens, les demandeurs d'emploi, les allocataires du RSA, les personnes âgées bénéficiant de l'aide sociale, les associations à partir de 10 personnes, les familles nombreuses sur présentation de la carte de famille nombreuse, les employés municipaux, les comités d'entreprises à partir de 10 personnes sur présentation de la carte. P.4 / Et si on sortait à Fayence - Janv.-Mars 2021

Bilan sur les actions du CCAS

Par Christine CANALES

1 °) Subvention fondation Crédit Agricole :

Le 21 septembre 2020, Monsieur Jean Paul Conti, représentant de la Fondation Crédit Agricole, est venu remettre un don d'un montant de 8 987 € à la Résidence Autonomie « La Roque ». M. Henry, Président du CCAS et M. Bourlier, Directeur du CCAS et de la résidence, en compagnie des membres du Conseil d'Administration, l'ont vivement remercié et précisé que cette somme servirait à l'acquisition d'un défibrillateur et à l'achat d'équipements pour l'amélioration du confort des résidents.

2 °) Distribution des colis de Noël à nos anciens

Comme chaque année, les membres du CCAS, avec l'aide des élus, ont distribué à domicile les colis de Noël à tous les habitants de la commune âgés de 80 ans et plus, confectionnés par « La cave de Fayence », et le bistrot gourmand « l'Atelier ». L'occasion de rendre visite, et de souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année à 263 personnes seules et 60 couples.

3 °) Repas de Noël à la Résidence « La Roque »

Le 9 décembre 2020, le CCAS a offert un repas festif aux résidents, concocté par le chef et son équipe de l'ESAT de Seillans, afin de partager un moment agréable en compagnie du Président et de la Vice-Présidente et de régaler les papilles de tous.

4 °) Bons de chauffage

Lors du Conseil d'Administration du CCAS le 26 novembre 2020, les membres ont attribué trois aides financières pour le chauffage à des personnes de la commune en difficulté.



[Retour Sommaire](#)

COORDONNÉES
CCAS

☎ 04 94 39 15 31

👤 Secrétaire : Claudine Clary ✉ c.clary@ville-fayence.fr

👤 Assistante sociale : Corinne Alzial ✉ c.alzial@ville-fayence.fr

Aide humanitaire pour Tende

Suite à la collecte que nous avons effectuée pour les sinistrés de la tempête Alex, le 22 novembre 2020, le maire accompagné de quelques membres de son équipe, Patrice Dumesny, adjoint à la sécurité, Jean Pierre Lanfant et Patrick Giraud, conseillers municipaux, ont acheminé les dons.

Le maire de Tende et son conseil municipal, Cathy Labarre, le contact sur place, dont l'aide a été précieuse, ont accueilli l'équipe chaleureusement.

Merci à tous les généreux donateurs : UCAR Tournettes, pour le prêt d'un véhicule, SUPER U, pour leurs dons ainsi que les habitants de Bagnols-en-Forêt et Fayence pour leur générosité.



[Retour Sommaire](#)

2020 : Un été pas comme les autres

Par Jean-Pierre LANFANT

Malgré les décisions préfectorales interdisant les attroupements devant la scène, les ambiances "piano bar" ont été à l'honneur cet été.

Merci aux artistes qui ont répondu présents, voyant leur planning chamboulé au dernier moment.

Malgré ces modifications de dernières minutes, les soirées musicales estivales se sont déroulées dans la gaité et la bonne humeur, pour la plus grande joie des restaurateurs et du public.



[Retour Sommaire](#)

Commémorations

Par Alain BOURDERAU

Deux rendez-vous ont figuré au programme de ce second semestre 2020. Le premier a eu lieu en août, avec un défilé de véhicules anciens et de GIs américains, pour commémorer la Libération de Fayence en 1944, au pied du monument aux morts, en présence de nombreuses personnalités et associations d'anciens combattants. Le second a marqué l'Armistice du 11 novembre 1918 et de l'hommage rendu à tous les Morts pour la France, en présence notamment des maires de Fayence et Tourrettes. Une gerbe a été déposée, suivi de la sonnerie aux morts, de la minute de silence et de La Marseillaise.

Le prochain rendez-vous est fixé au 19 mars 2021 à 11 h devant les stèles du Grand Jardin afin de rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.



crédit photo : C. Godel

[Retour Sommaire](#)

Saison estivale à la piscine municipale

Par Philippe FENOCCHIO

Malgré toutes les péripéties engendrées par la pandémie de la COVID et après plusieurs évolutions du protocole sanitaire par le gouvernement, l'établissement a pu ouvrir début juillet, avec des horaires et une organisation aménagés respectant les gestes barrières.

Une organisation complexe, mais une saison réussie tout de même avec une fréquentation importante.

Merci à toutes les personnes et agents municipaux qui se sont impliqués pour le bon fonctionnement de cet établissement.

[Retour Sommaire](#) ↗



[agenda](#) - [agenda](#) - [agenda](#) - [agenda](#) - [agenda](#) - [agenda](#) - [agenda](#) -

MANIFESTATIONS SPORTIVES PRÉVUES :

- 53e édition du Tour des Alpes-Maritimes et du Var le 20 février 2021 avec l'étape FAYENCE – FAYENCE
- Passage du PARIS – NICE en bas du village le 12 mars 2021



IMPRIM'SUD

La nouvelle direction de vos impressions

**CREATION GRAPHIQUE
IMPRESSION
NUMERIQUE ET GRAND FORMAT**

**Carte de visite - Flyer - Brochure
Dépliant - Tête de lettre
Bâche - Affiche - Adhésif
Magnets - Lettrage - Véhicule**

contact@imprim-sud.fr
04 94 50 29 06
TOURRETTES

Médiathèque/Ecole de musique : Des nouveautés et du soutien

Par Alain BOURDERAU & Tifenn CHRISTOLLET

Suite au départ à la retraite de Mme Dominique Martinez, après des années d'investissement et de loyaux services, Mlle Tifenn Christollet a repris la direction de la médiathèque de Fayence qui compte de nombreux abonnés et est fière d'accueillir toujours plus de public.

Une nouvelle politique documentaire a d'ailleurs été mise en place, développant notamment les acquisitions à destination de la jeunesse, comme l'aide aux devoirs pour les collégiens, le club anglais ou le club lecture.

Dès que les règles sanitaires le permettront, d'autres projets suivront : les mois thématiques, les rencontres hors les murs, un rallye littéraire.

D'autre part, les actualités de la médiathèque sont désormais disponibles sur les plateformes Facebook et Instagram.

Dans cette période de crise sans précédent, consciente de l'utilité sociale de la médiathèque, la municipalité de Fayence s'est engagée fortement en faveur de la culture en octroyant 3 000 € pour l'acquisition d'ouvrages auprès de deux librairies indépendantes, spécialisées dans la jeunesse et les nouveautés, et a accordé la gratuité des abonnements pendant la période du confinement, donnant malgré tout droit au système « *click and collect* » et à l'offre dématérialisée.

De la même façon, afin de garantir une continuité pédagogique de l'enseignement musical, des cours en visioconférence ont été mis en place à l'école de musique, avec des remises sur les trimestres d'inscription pendant le confinement.

[Retour Sommaire](#) ↗



Agence
Immoweb

Spécialisée
dans l'immobilier
en Pays de Fayence

**35 ch. des Combes
Rond Point Agora
83440 CALLIAN**

Tél. 04 94 39 20 20
www.agenceimmoweb.com



Téléalerte

Dans le cadre de son Plan Communal de Sauvegarde, la commune de Fayence s'est équipée d'un système de TéléAlerte. Ce service prévient par téléphone ou SMS toutes les personnes résidant ou exerçant une activité sur la commune, sur les risques imminents (incendie, inondation, crise sanitaire, etc.).

Pour en bénéficier, il suffit de remplir un formulaire (www.ville-fayence.fr/la-mairie-et-ses-services/demarches-en-mairie/telealerte) à retourner par mail (telealerte@ville-fayence.fr) ou le déposer directement en mairie.

[Retour Sommaire](#) ↗



Equipement Cuisine Professionnelle

ETUDE - VENTE - INSTALLATION - SAV



en bref - en bref - en bref - en bref - en

110 avenue de Provence - ZA la Barrière
83440 MONTAUX

Tél : 04 94 470 470 - Fax : 04 94 76 40 47
contact@planetecuisinepro.com



TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT - AMÉNAGEMENTS
DÉMOLITION - VRD

04 94 39 54 66

QUARTIER LA LOMBARDIE - 83440 TOURRETTES

Naissances

ARCIDIACONO Olivier, César	23 janvier
BARBERIS Antonin, Jules, Thimothée	19 juillet
BAYA Ayline, Manana	9 septembre
BAYA Zayn	23 mai
BEN AMAR Séléna, Mélina	24 octobre
BERENGER MARIANI Paul, Jacques, Frédéric	7 août
BERTHOLUS DRUESNES Mathis, Nicolas, Georges	7 février
BONELLI HOLEC Mia	7 août
BOUHLEL Kaiyna	5 juin
BOURREE Amaury, Charles, Florent	28 juillet
BRESSI - GLATIGNY Andréa, Jérémy, Sébastien	5 octobre
CACCIATORE Livia, Lucilla, Paulette	7 novembre
CHATTI Lyès, Mondher	11 février
COMBES Noé, Philippe, Jean	5 janvier
COREIL Gautier, Albert, Aimé	13 février
DANKANYCH Sophie	19 juillet
DAUNOIS Hayden, Jordan, Philippe	21 février
DI AMORE Louanne, Marie-Florence, Cathy	31 août
DUMESNY Eydem	25 mars
FONTAINE Maui, Fabienne	17 février
FRANÇOIS Maé	13 septembre
GALLI Romane, Pauline, Rose	31 mars
GALLUCCI Kiarra, Valérie, Béatrice	11 février
GARBARINO Lana, Ambre, Cécilia	11 avril
GARINO Mahé, Sasha, Louka, Samuel	27 octobre
GAUCHER Nina, Soa, Victoire	2 novembre
GAUDRIN MUTTER Charlotte, Eloïse, Heidi	18 octobre
GHAFFARI Hana	30 octobre
INGHILLERI Marlone, Enzo, Leeroy	5 décembre
KHACHROUB Souleyman	28 juillet
KHACHROUB ABELLO TITEUX Milhan, Amadeo	3 janvier
KHELIFI FRUTEAU Lola, Lucelle, Marie-Gloria	12 janvier
LECOMTE Lucy, Roberte, Marie-Anne	18 mars
MONTEL CHOLLET Charlotte, Monique, Christine	9 juin
NOUIR Inès	25 mars
OULBACH Yasmine	12 octobre
PASDELOUP Maddy	2 juin
PELLEGRINO Emy, Frédérique, Régine	14 décembre
PETERFI Adam, David	28 janvier
POULAIN Léon, Georges	20 juillet
QUINTA SAUNIERES Lucio, Rémy	19 octobre
RAMON Lucie, Indira, Gabrielle	15 septembre
REILLY Luna, Alba	3 février
REMY Lara, Nathalie	24 février
RIQUET DE KORSAK Illyan	17 mai
RISTAGNO Mélyne, Isabella, Daniella	5 septembre
SAULNIER Ethan, René, Philippe	8 juillet
SEGAULT Aiyannah	9 juin
TAVERNIER Artémis, Carla, Marie, Nathalie, Jacqueline	4 mai
TEDESCO DEVILLE Tiego, Jean, Désiré	14 février
TRUC Tiago, Luc, Stéphane	17 janvier
VANDERNOOT Ezio	21 juin
VENTURI-FARAUT Jade, Catherine, Alexandra	17 juillet
WAYATT André	3 septembre
WULLEMS Valentine, Anna, Martine	7 février
YOUSSEF Karim	4 mai

LEBRETON Christine & MAISONNEUVE Alain	22 février
LOCOMER Michelle & SAULNIER Bernard	29 février
BOTTO Sandrine & BENNATI Laurent	7 mars
GUEZARD Nadia & MARIAGE Philippe	20 juin
FAZIO Coralie & THOMAS Jérémy	8 août

Décès

ABT Raymond	3 novembre
AGNESE Ginette – épouse MAUDUIT	19 juin
ALBA Joseph	15 novembre
ARMANINI Danilo	23 février
ARTAUD Rose – épouse MARTEL	10 octobre
BALDI Jacques	4 juillet
BALTZER Georges	7 juillet
BAUDET Armande – née UGO	1 février
BERNARD Marie Thérèse – née ZIMMERMAN	20 novembre
BERTHOLUS DRUESNES Mathis	11 février
BERTRAND Simonne – veuve BORELY	11 février
BETTO Serge	2 décembre
BONNE Roger	17 septembre
BOUAZIZ Raymond	26 février
BOUYARMANI Karim	22 mai
BRENDEL Daniel	21 novembre
BRISSON Nadine – épouse DI MEO	10 novembre
BRUNETTO Sylvie	1 mai
BURCHI Eric	23 juillet
CAFFARD Marthe – née GERAUD	23 février
CANUT Sylvie – divorcée CREZZINI	29 septembre
CATALI Joselyne – née PEQUIGNOT	13 août
COTTIN Madeline – épouse CELIBATAIRE	3 décembre
DA SILVA Marie – épouse HENRIET	6 janvier
DEFRAITEUR Daniel	4 décembre
DEL RUE René	18 juin
DUHAMEL Marcel	2 décembre
DZIEDZIC Jean-Marc	23 février
DZIEDZIC Thierry	14 janvier
FABRE Monique – veuve MAHEO	17 juin
FELIZARDO Armand	18 janvier
FERRAGU Gisèle H- veuve SALZARD	11 juillet
FUSEE Ginette – Née RIBE	12 février
GARRIGUES Christian	16 avril
HERRERO Yvette – née MORALES	1 juillet
HOEPPE Jacques	13 février
HONNET Sonja – née KNECHT	27 juin
KORCZAK Edouard	1 octobre
LAFONTAINE Lucien	11 avril
LEROY Hugues	26 novembre
MARCCERAT Patrick	16 avril
MARLEUX Gaston	18 janvier
MARTEL Ginette – née RAMELET	28 mai
MASSON Jean	23 octobre
MILON Martine	24 juin
PRIVAT Serge	15 novembre
QUILICO René	10 novembre
RAMONDA Marie Rose – veuve SIRI	24 juillet
REBUFFEL Alain	12 avril
SAADOUN Jillali	13 février
SALA Marcel	30 novembre
SOFIA Francesco	7 mars
TORTET Patrick	6 août
VAIDIE Claude	29 avril
VIAN Jean-Pierre	28 juin

CANNIZZARO Linda & BUTIN Frédéric	8 août
SILVESTRI Sophie & BONNET Jean-Philippe	12 août
AMOKRANE Nadia & VERGNE Eric	10 octobre
REY Magali & HEBRARD Xavier	24 octobre

Retour Sommaire ↗

CARROSSERIE



Alain GOUZON

06 33 88 21 21



ZA La lombardie

298 chemin des colles

83440 TOURRETTES

Réparation toutes marques
et toutes assurances

www.carrosserie-b2g.com

carrosserieb2g@gmail.com



AUTOMOBILES

Alain GOUZON

06 33 88 21 21



ZA La lombardie

298 chemin des colles

83440 TOURRETTES

Achat-Vente
Dépot - vente

ag.azurautoselection@gmail.com



CREAMANIA

COMMUNICATION

5000 FLYERS 49€ h.t.

FORMAT : 10 X 15

RECTO-VERSO COULEUR

PAPIER : 135 GR

BRILLANT OU MAT

Maquette fournie
par vos soins en PDF*

Nous consulter pour une création graphique • Offre valable jusqu'au 20 février 2021

Pour tous vos besoins en impression,
communication, site internet, publicité, enseignes...
contactez-nous au 04 94 85 71 39

CENTRE AGORA - CALLIAN

devis@crea-mania.com • www.crea-mania.com

Quelle déception pour notre groupe de 6 conseillers municipaux d'opposition, élus au mois de juin avec plus de 45 % des votants fayençois, d'être si peu considérés par la majorité actuelle. Forts de notre motivation intacte, de notre envie réelle de nous investir pour participer au renouveau de notre village, à l'embellissement de notre cadre de vie. Forts de notre enthousiasme à aider à résoudre les problèmes monumentaux de scolarité, économiques, d'urbanisme, de santé...

Nous avons annoncé, au soir du 28 juin, notre volonté d'être une opposition vigilante et constructive, état d'esprit qui nous anime encore 6 mois plus tard. Force est de constater qu'entre les déclarations d'ouverture de notre nouvel édile et les actes il y a un abîme.

Déception lors du 1er conseil municipal du 16 juillet lorsque la majorité fait progresser l'enveloppe annuelle des indemnités du maire et des adjoints de plus de 5000 € supplémentaires. Le maire n'écrit-il pas la crise sanitaire du Covid-19 aura, inévitablement, des répercussions importantes sur l'économie, les entreprises et sur les budgets des communes?

Déception, lors de l'élection des représentants de la commune auprès des syndicats intercommunaux. La majorité s'octroie la totalité des sièges et rejette tous nos candidats. Singulière ouverture.

Déception, lorsque le maire reçoit en mairie le député de la circonscription, qu'il invite l'ensemble des conseillers municipaux à l'exception de ceux du groupe d'opposition.

Déception, lorsque le Préfet du Var par courrier en date du 3 août 2020 demande au maire de reprendre certaines dispositions afin de préciser les limites de délégations qui lui ont été accordées.

Déception, lors du conseil du 6 octobre lorsqu'à l'énoncé de la création des commissions municipales celle de l'urbanisme est supprimée. L'opposition est privée d'un moyen de participation à un sujet hautement stratégique dans la gestion de la commune.

Déception, lorsque le maire approuve l'embauche de 5 personnes supplémentaires qui font passer le tableau des effectifs déjà pléthoriques de 97 à 102. La commune souffre d'un poste de frais de personnel bien supérieur à la moyenne nationale des communes comparables. Il serait plus efficace de développer la formation de notre formidable équipe municipale pour lui permettre d'accroître ses revenus.

Déception lors du conseil du 3 novembre lorsque le maire étend l'opération réhabilitation des façades, à des hameaux complètement isolés. La demande d'explication de notre collègue donnant lieu à une crise d'humeur du 1er magistrat. La majorité gagnerait à mettre en place l'ouverture dont elle parle beaucoup et à respecter les élus d'opposition et ceux qui les ont élus.

Nous souhaitons à tous nos concitoyens une excellente année 2021 dans un climat plus serein que celui de l'année qui s'achève.



Mairie de Fayence
2, place de la République
83440 Fayence

04 94 39 15 00
contact@ville-fayence.fr
ville-fayence.fr